

REUNION DU COMITE SYNDICAL

29 août 2020

RAPPEL CORONAVIRUS

- + Le port du masque est obligatoire pendant toute la séance**
- + Les distances entre chaque chaise sont à respecter**

Installation du nouveau Comité

✚ Le Président sortant, Jacques ABRY, étant empêché pour raison de santé, l'ouverture de la séance est assurée par Raymond BILQUEZ, 3ème Vice-président sortant

RAPPEL

Convocation des délégués

- ✚ En application de l'article L 2121-10 du CGCT, les convocations sont désormais transmises de manière dématérialisée ou, si les délégués en font la demande, adressées par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.
- ✚ Il importe donc de communiquer la bonne adresse mail au SIED 70 et de veiller à ce que l'adresse contact@sied70.fr ne soit pas considérée comme spam.

Installation du nouveau Comité

✚ Remerciements

✚ Les 539 communes du département adhèrent au SIED 70 depuis l'arrêté préfectoral n°1567 du 22 août 2012, directement et/ou par représentation substitution au travers de leur communauté de communes (Pays de Villersexel, Val Marnaysien)

Installation du nouveau Comité

✚ La composition du Comité du SIED 70 :

COMMUNES			Population municipale		
Catégorie de population	Nombre	Taux	Valeur	Taux	Moyenne
entre 0 et 2000 hab*	525	97,4%	163 703	69,17%	312
entre 2001 et 4000 hab	9	1,7%	26 998	11,41%	3 000
entre 4001 et 6000 hab	1	0,2%	5 512	2,33%	5 512
entre 6001 et 8000 hab	1	0,2%	6 722	2,84%	6 722
entre 8001 et 10000 hab	1	0,2%	8 207	3,47%	8 207
entre 10001 et 12000 hab	1	0,2%	10 601	4,48%	10 601
entre 14001 et 16000 hab	1	0,2%	14 916	6,30%	14 916
Général	539	100,0%	236 659	100,00%	439

*** compris les communes des communautés de Communes du Pays de Villersexel et du Val Marnaysien**

Installation du nouveau Comité

- ✦ **Les compétences du Syndicat sont les suivantes :**
 - ✦ **Obligatoire :** autorité organisatrice de la distribution (AOD) d'électricité
 - ✦ **Optionnelles :** AOD de gaz en réseau ; éclairage public (travaux neufs et maintenance); génie civil de communications électroniques; équipements et services relatifs aux énergies renouvelables et aux technologies de l'information; coordination de groupements de commandes ; bornes de recharge pour véhicules électriques.

Installation du nouveau Comité

- ✚ Le budget primitif 2020 principal et ses 7 budgets primitifs annexes ont été votés le 24 février dernier.
- ✚ Le département compte 2 distributeurs d'électricité :

Distributeur d'électricité	Communes		Population totale	
	Nombre	Taux	Valeur	Taux
Enedis	414	76,8%	217 543	89,4%
SICAE EST	125	23,2%	25 721	10,6%
Total	539	100,0%	243 264	100,0%

Election du Président

- ✚ L'élection du président et des autres membres du Bureau intervient au scrutin secret, à la majorité absolue aux 2 premiers tours de scrutin et à la majorité relative au 3^{ème} tour (articles L5211-2 et L2122-7 du CGCT) des suffrages exprimés (hors nuls, blanc, abstention).
- ✚ L'élection du nouveau président doit se dérouler sous la présidence du doyen des délégués présents.

Quorum : 301

- + **Membres du Comité : 600**
- + **Présents : 467**
- + **Pouvoirs : 12**

Installation du doyen comme Président

Modalités des votes

- ✦ **Les votes à bulletin secret se font au moyen des boitiers électroniques remis à l'émargement (à restituer en fin de séance)**
- ✦ **Les autres votes se font à main levée**
- ✦ **Le président fait appel aux candidatures**
- ✦ **Les candidats se présentent et peuvent s'exprimer durant cinq minutes**
- ✦ **Les délégués peuvent ensuite poser des questions**

- ✚ **Le dépouillement se fait donc sur 1 seul poste informatique.**
- ✚ **3 délégués volontaires (scrutateurs) sont désignés par la salle**
- ✚ **Les résultats sont ensuite portés au président qui les proclame**

Dès que le vote est lancé :

- Appuyez sur la touche correspondant au numéro de réponse choisie : ex : **A**

OK s'affiche sur l'écran pour indiquer que votre vote est enregistré...



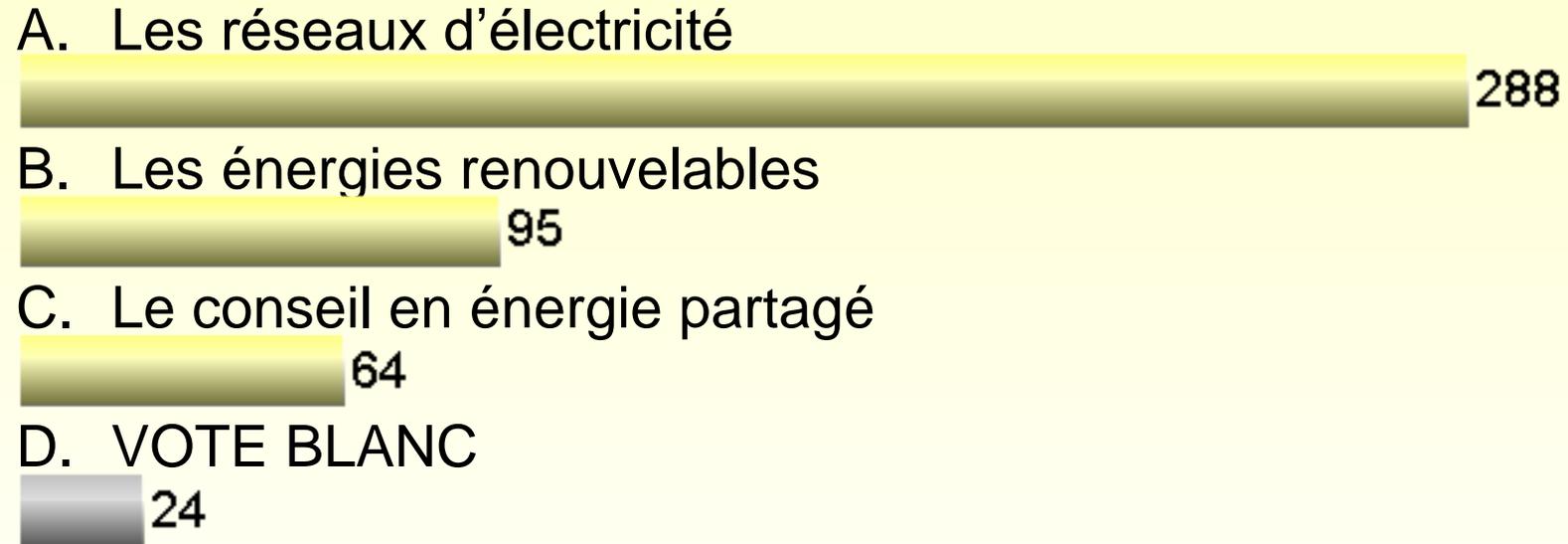
Désignation des 3 scrutateurs

Test des boîtiers électroniques

Veillez vous enregistrer

479

Question test : Pour vous, le SIED 70, c'est plutôt :



Reçus : 471

Election du Président

- ✚ **Appel à candidatures**
- ✚ **Présentation des candidats**
- ✚ **Questions des délégués**

Election du Président

1^{er} tour

A. Bruno DEGRENAND



B. Jean-Marc JAVAUX



C. VOTE BLANC



Reçus : 473

Détermination du nombre de vice-présidents

- ✚ C'est au Comité de déterminer le nombre de vice-présidents sur proposition du Président.
- ✚ La réglementation* fixe toutefois un plafond qui est égal à 15
- ✚ Lors du précédent mandat, le nombre de vice-présidents était de 6

*L5211-10 du CGCT

Election des Vice-présidents



Election du 1^{er} Vice -Président

1^{er} tour

A. Pascal GAVAZZI



B. VOTE BLANC



Reçus : 469



Election du 2nd Vice -Président 1^{er} tour

A. Marie BRETON



B. VOTE BLANC



Reçus : 467



Election du 3^{ème} Vice -Président 1^{er} tour



Reçus : 473



Election du 4^{ème} Vice -Président 1^{er} tour

A. André GAUTHIER



B. VOTE BLANC



Reçus : 472

Election du Secrétaire



Election du Secrétaire

1^{er} tour

A. Daniel NOURRY



B. VOTE BLANC



Reçus : 471

Election du Secrétaire-adjoint



Election du Secrétaire-Adjoint

1^{er} tour

A. Viviane CARSANA



B. VOTE BLANC

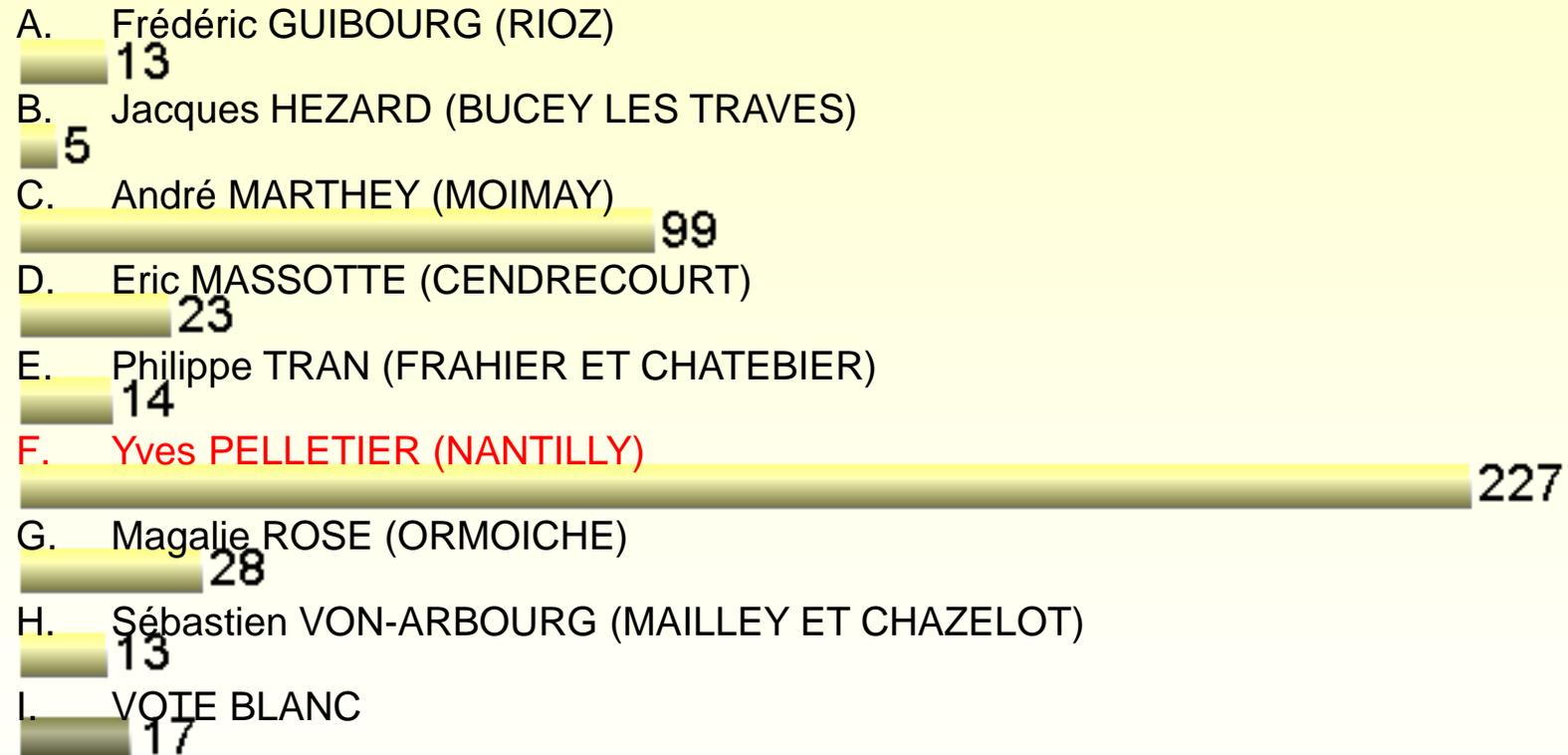


Reçus : 470

Election des 10 autres membres du Bureau

Election du 1^{er} administrateur

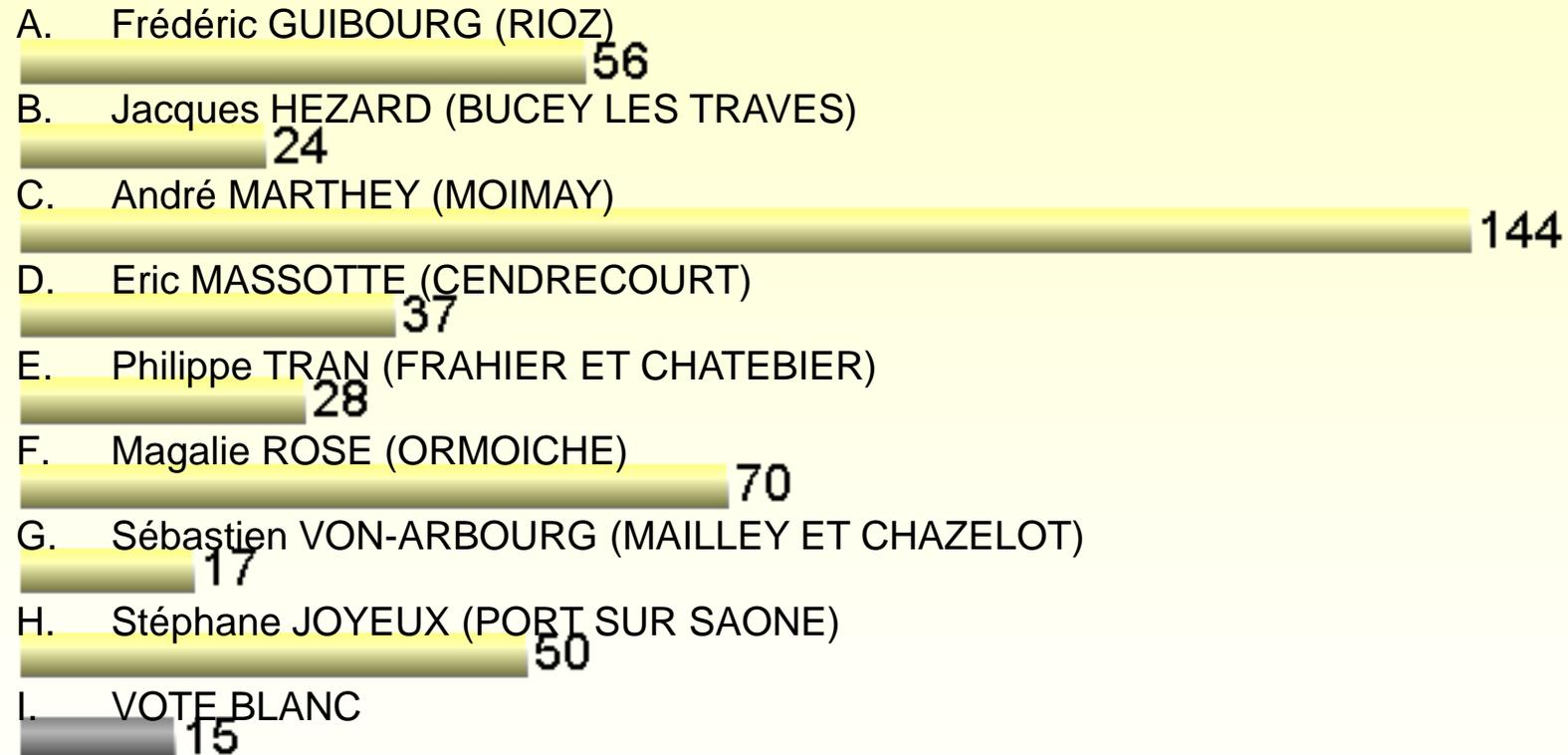
1^{er} tour



Reçus : 439

Election du 2nd administrateur

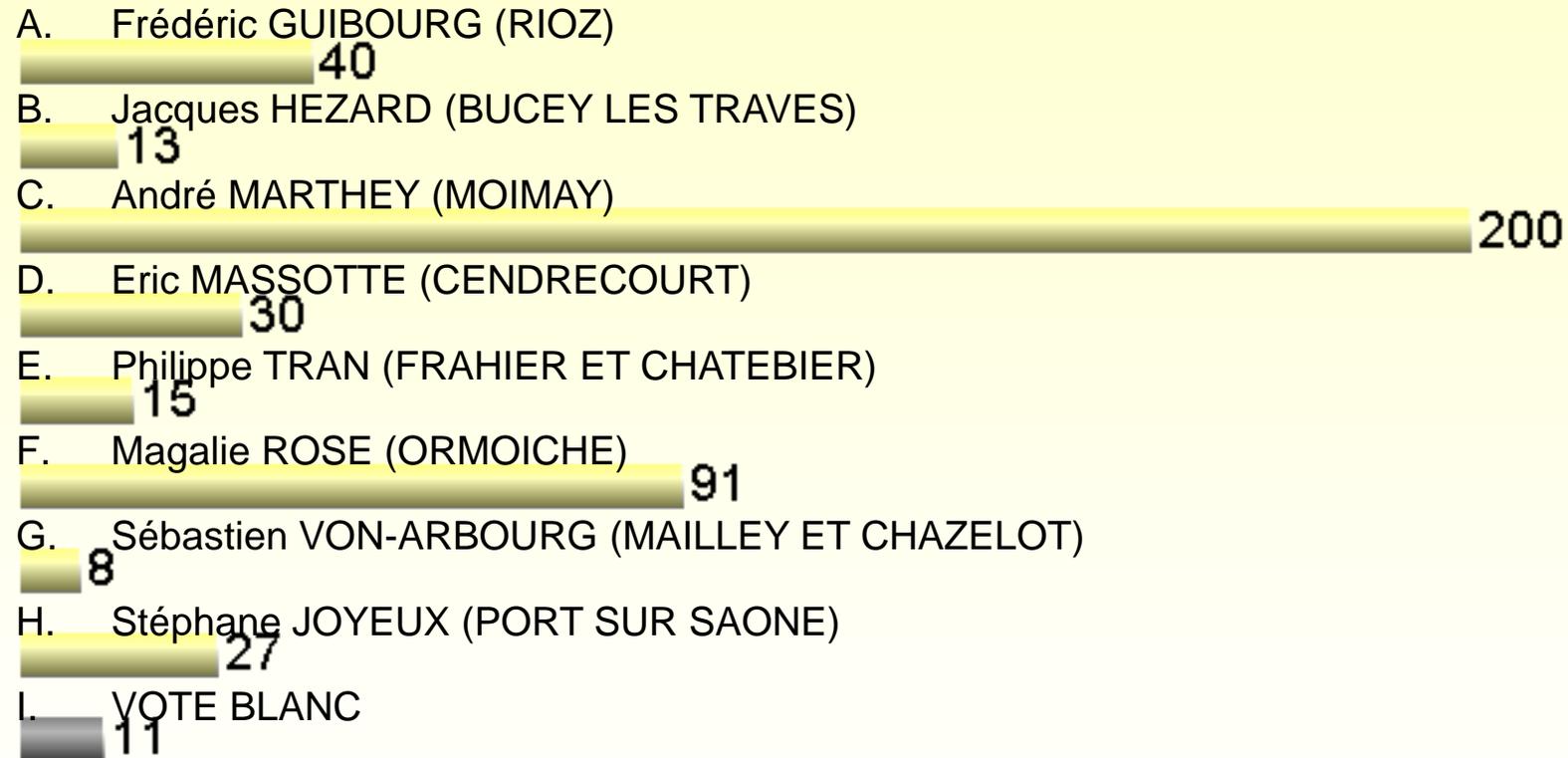
1^{er} tour



Reçus : 441

Election du 2nd administrateur

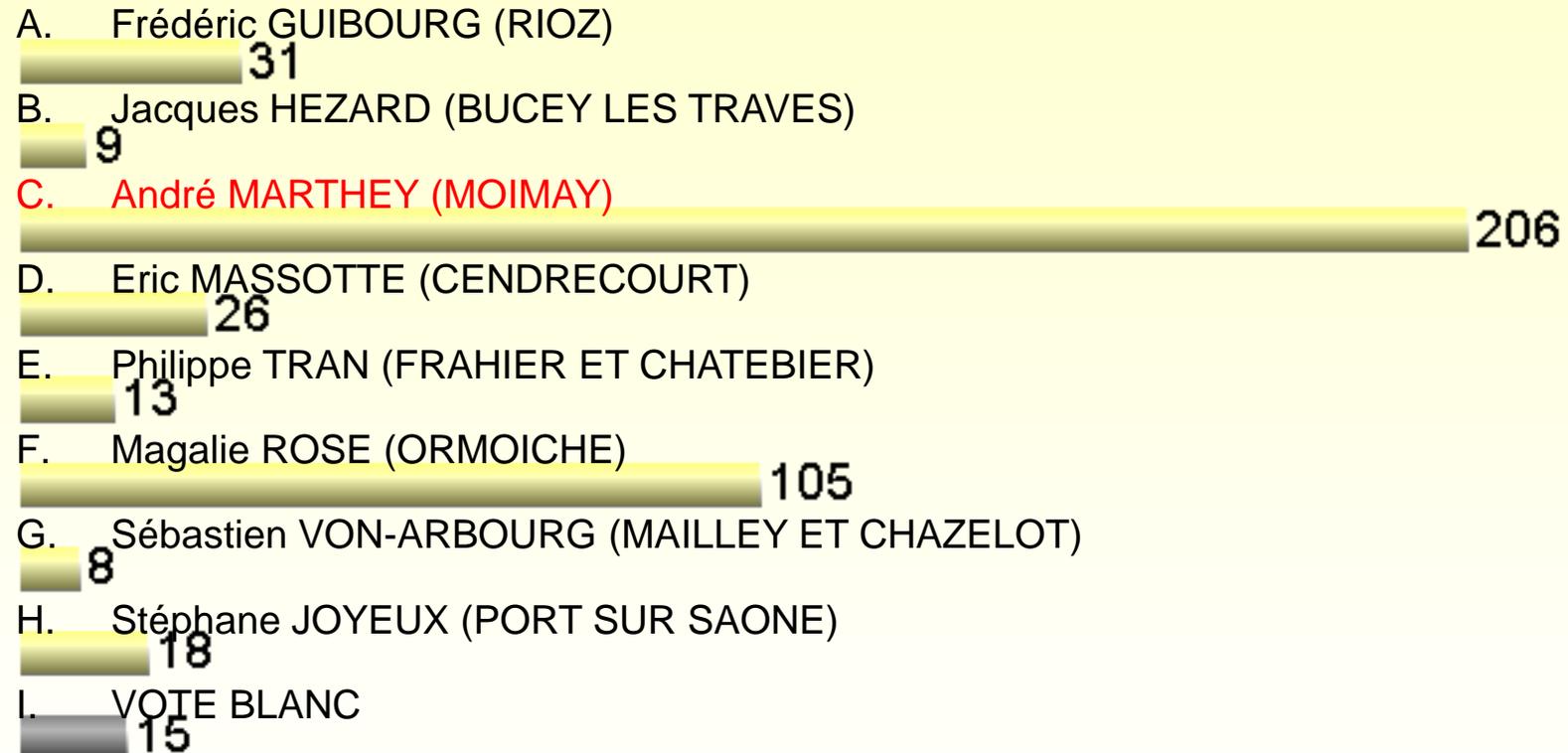
2^{ème} tour



Reçus : 435

Election du 2nd administrateur

3^{ème} tour



Reçus : 431

Election du 3^{eme} administrateur

1^{eme} tour



Reçus : 425

Election du 3^{eme} administrateur

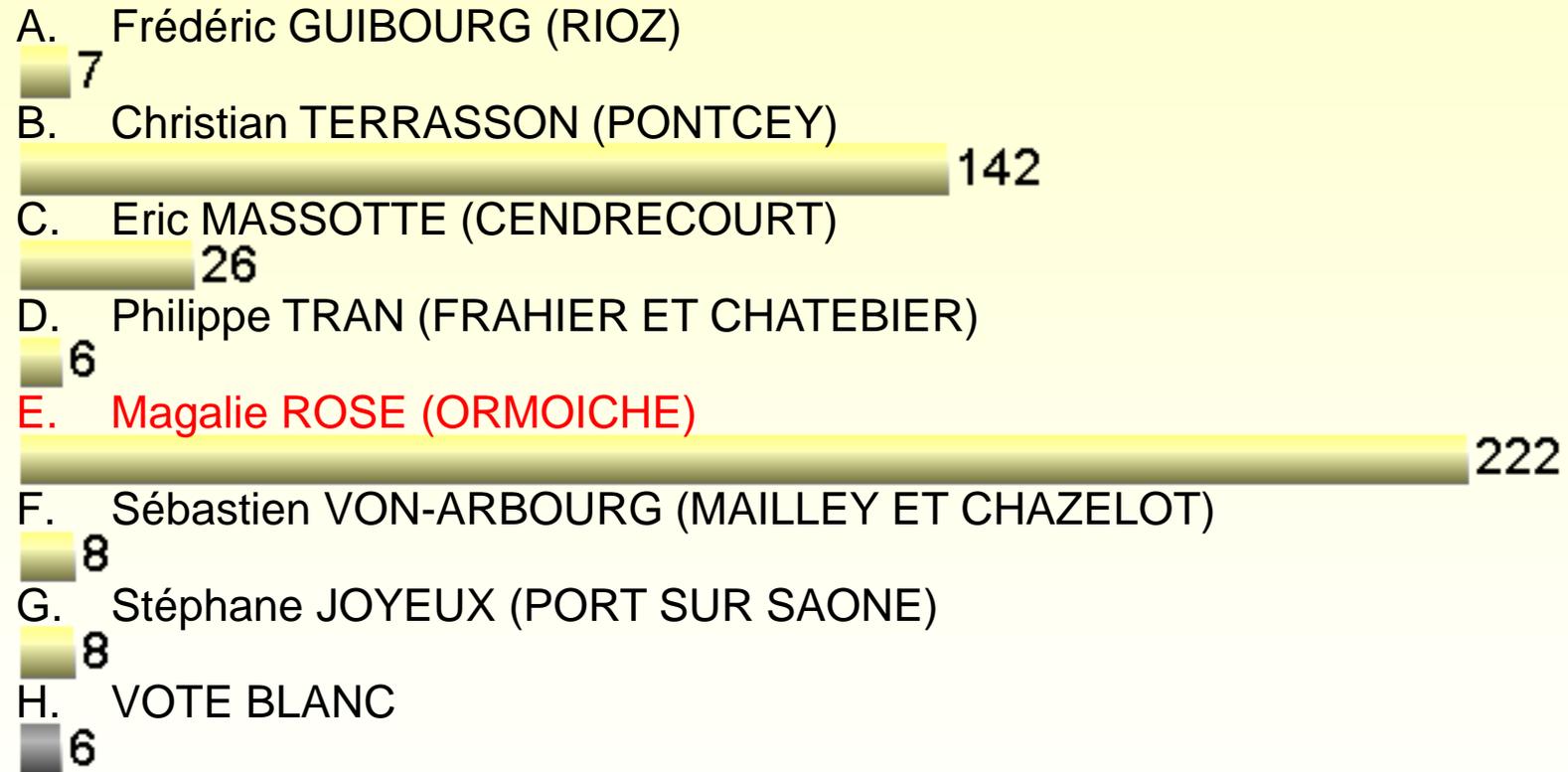
2^{eme} tour



Reçus : 420

Election du 3^{eme} administrateur

3^{eme} tour



Reçus : 425

Election du 4^{eme} administrateur

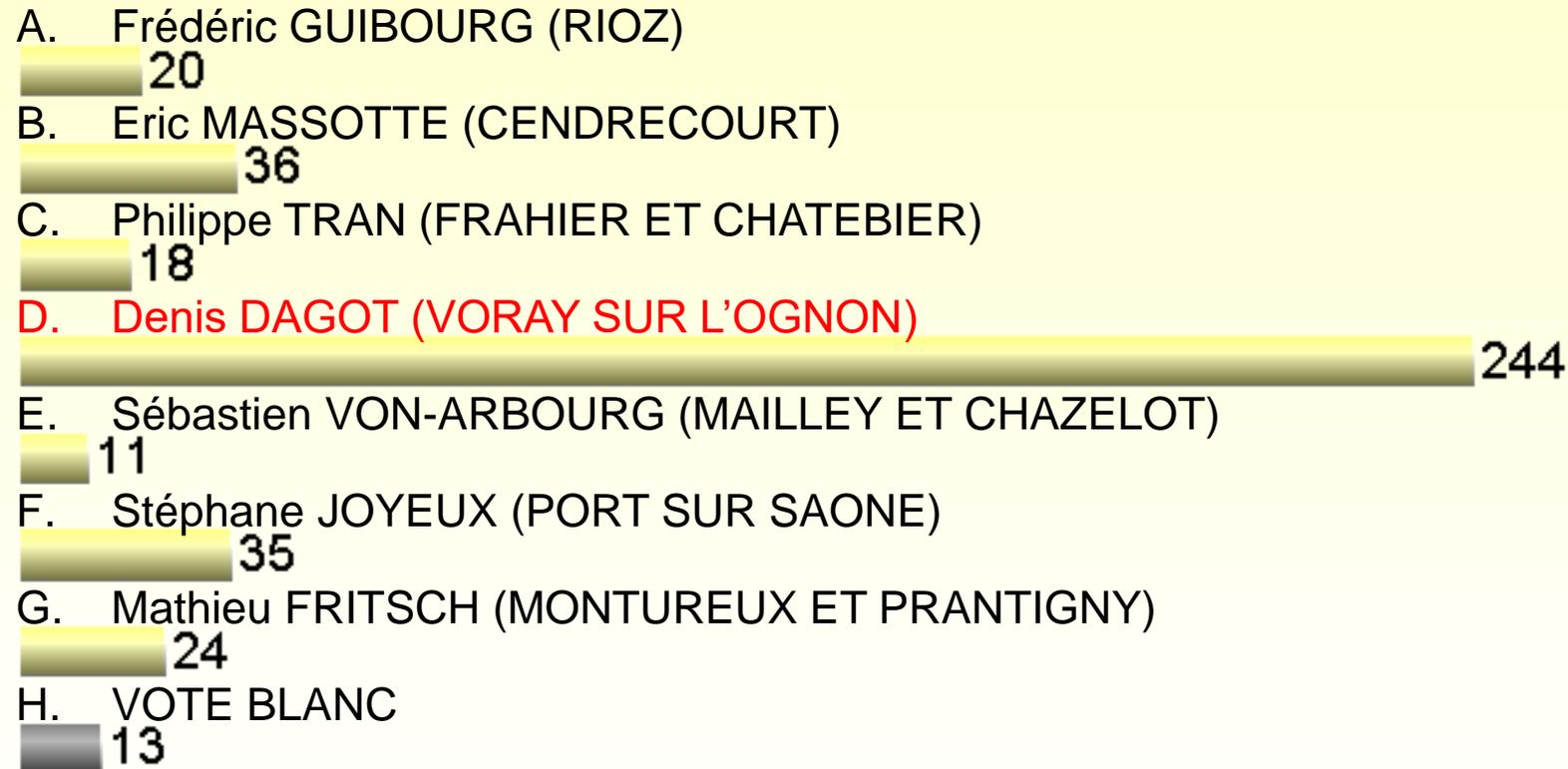
1^{er} tour



Reçus : 411

Election du 5^{eme} administrateur

1^{er} tour



Reçus : 401

Election du 6^{eme} administrateur

1^{er} tour



Reçus : 401

Election du 6^{eme} administrateur

2^{eme} tour



Reçus : 399

Election du 6^{eme} administrateur

3^{eme} tour



Reçus : 394

Election du 7^{eme} administrateur

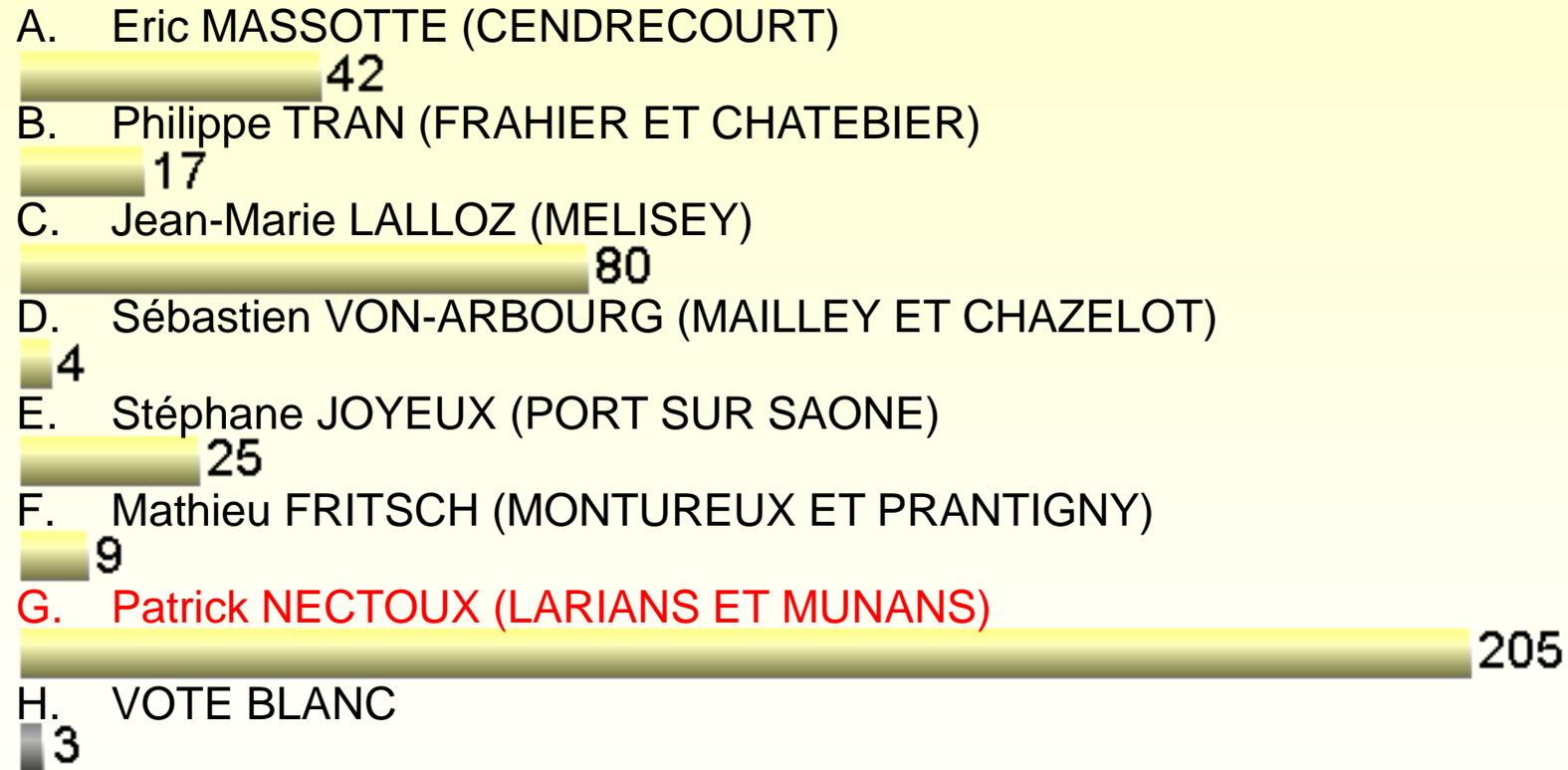
1^{er} tour



Reçus : 386

Election du 8^{eme} administrateur

1^{er} tour



Reçus : 385

Election du 9^{eme} administrateur

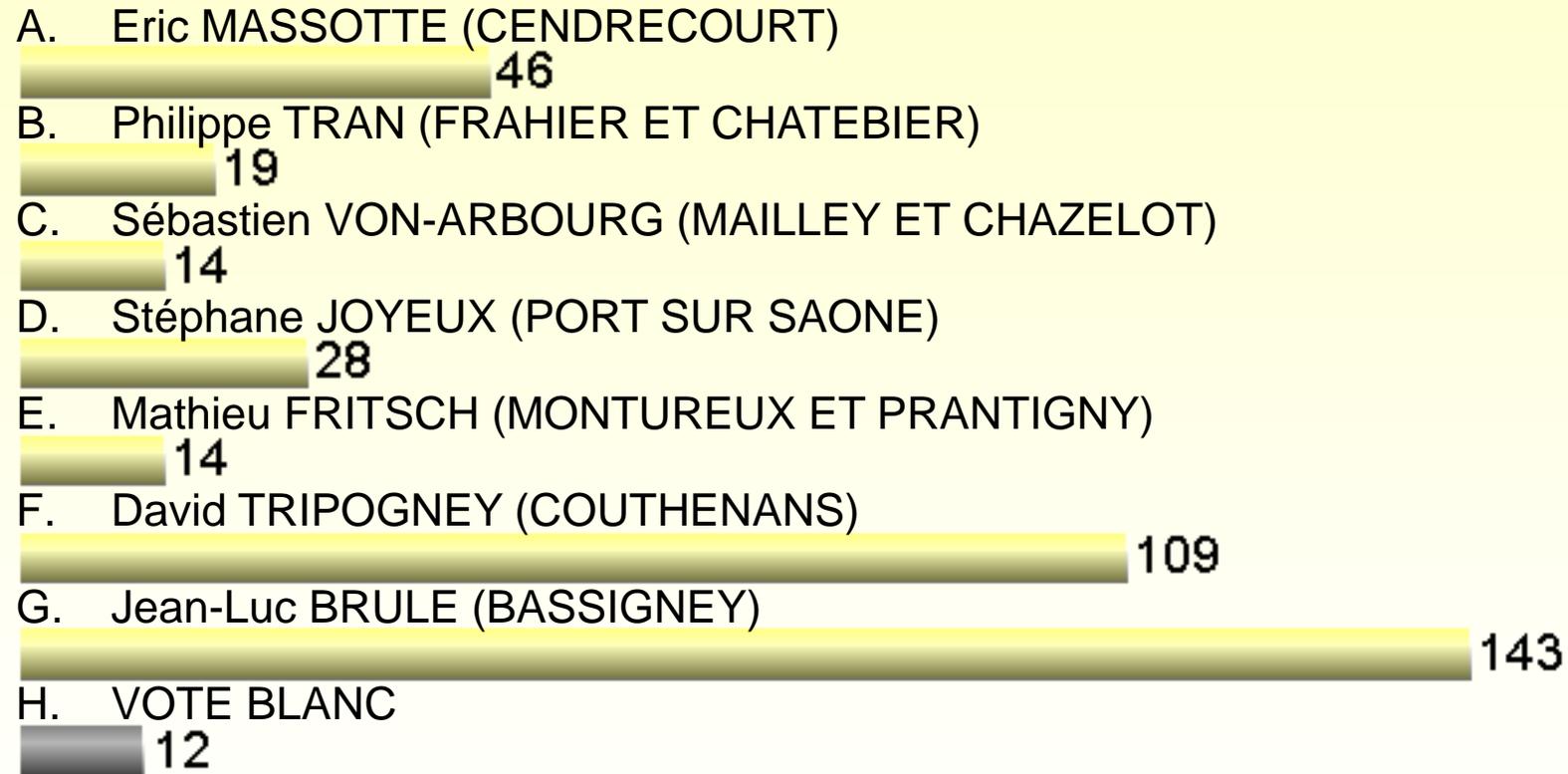
1^{er} tour



Reçus : 383

Election du 10^{eme} administrateur

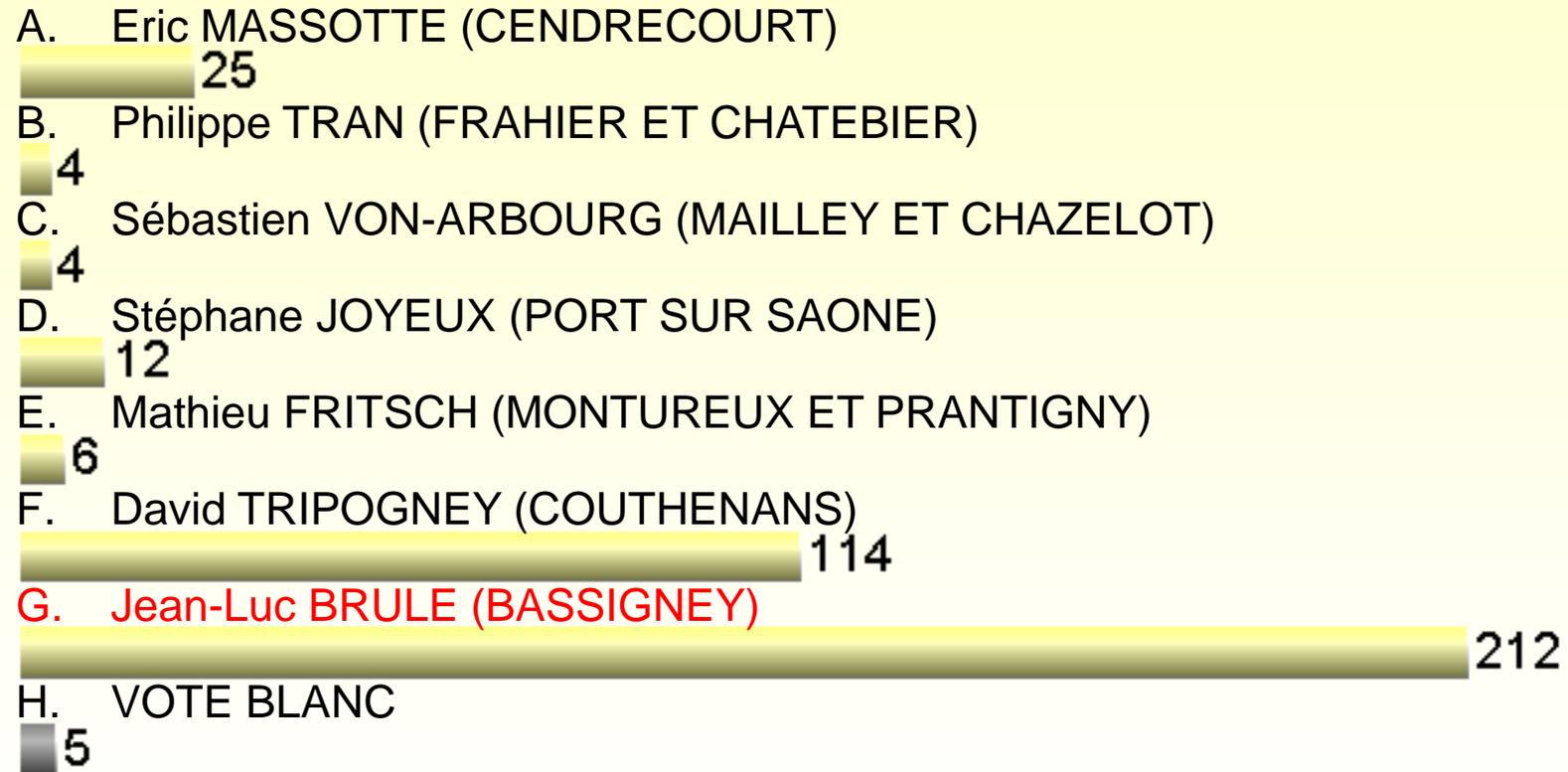
1^{er} tour



Reçus : 385

Election du 10^{eme} administrateur

2^{eme} tour



Reçus : 382

Les délégations au Président et au Bureau

Le Comité peut tout déléguer à l'exception :

- 1/** du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2/** de l'approbation du compte administratif ;
- 3/** des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;

Les délégations au Président et au Bureau

- 4/** des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5/** de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6/** de la délégation de la gestion d'un service public ;

Les délégations au Président et au Bureau

7/ des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Comme depuis la création du syndicat, il est proposé au Comité de ne conserver que les attributions non transférables

Les délégations au Président

- ✚ **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.**
- ✚ **Diriger les travaux du syndicat.**
- ✚ **Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférent.**

Les délégations au Président

- ✚ Réaliser les lignes de trésorerie sur la base des plafonds convenus avec l'organisme bancaire.
- ✚ Représenter le SIED 70, soit en demandant, soit en défendant, fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

Les délégations au Bureau

✚ Ainsi le Bureau disposerait de toutes les compétences transférables sauf celles transférées au Président telles qu'elles viennent d'être décidées

Vote à main levée

Régie des énergies renouvelables

- ✚ L'article IV des statuts de la Régie stipule que le Conseil d'exploitation comprend 5 membres désignés par le Comité parmi ses membres, sur proposition du Président du SIED 70
- ✚ Ce même article prévoit que le Conseil d'exploitation élit en son sein un président et un vice-président
- ✚ L'article VI précise que le président du SIED 70 nomme le directeur de la régie après désignation par le Comité syndical, sur proposition du Président du SIED 70

Liste des membres du Conseil d'exploitation proposée par le président du SIED 70 :

- ✚ **Jean-Marc JAVAUX**
- ✚ **Pascal GAVAZZI**
- ✚ **Marie BRETON**
- ✚ **Philippe COMBROUSSE**
- ✚ **André GAUTHIER**

Vote à main levée

Régie des énergies renouvelables

**Proposition du président du
SIED 70 pour assurer la
direction de la Régie des EnR :**

**Fabrice TONGHINI, Directeur
du SIED 70**

Vote à main levée



Représentant du SIED 70 à la SEM « Côte d'Or Energie »

**Proposition du président du SIED 70
pour représenter le syndicat au
conseil d'administration et à
l'assemblée générale de la SEM
« Côte d'Or Energie »**

+ Pascal GAVAZZI

Commission d'appel d'offres

✚ L'article L 1411-5 du CGCT prévoit que le Président du SIED 70 préside la CAO qui comprend 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sur une même liste, sans panachage

Commission d'appel d'offres

Titulaires	Suppléants
✚ Pascal GAVAZZI	✚ Viviane CARSANA
✚ Marie BRETON	✚ André MARTHEY
✚ Philippe COMBROUSSE	✚ Virginie LUTHRINGER
✚ André GAUTHIER	✚ Denis DAGOT
✚ Daniel NOURRY	✚ Jean-Noël CHAMBON

Commission de délégation de service public

- ✚ Elle est désignée dans les mêmes conditions que la commission d'appel d'offres

Commission de délégation de service public

Titulaires	Suppléants
✚ Pascal GAVAZZI	✚ Viviane CARSANA
✚ Marie BRETON	✚ André MARTHEY
✚ Philippe COMBROUSSE	✚ Virginie LUTHRINGER
✚ André GAUTHIER	✚ Denis DAGOT
✚ Daniel NOURRY	✚ Jean-Noël CHAMBON

Commission Paritaire TECV

- ✚ Article L.2224-37-1 du CGCT : cette commission comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.
- ✚ Avec 1 représentant par établissement, cela porte à 18 le nombre de représentants du SIED 70.
- ✚ Afin de respecter le principe de parité, les représentants du SIED 70 ne peuvent être désignés dans leur EPCI et réciproquement

Commission Paritaire TECV

✚ Frédéric GUIBOURG

✚ Philippe TRAN

✚ Virginie LUTHRINGER

✚ Yves PELLETIER

✚ Alain VILLARD

✚ Pascal GAVAZZI

✚ Marie-Pierre DUPRE

✚ Gabriel MIGNOT

✚ Hervé GRATTE

✚ Gérard COUSIN

✚ Christian CHORVOT

✚ Roméo FRANCHINI

✚ Lucien DELETRE

✚ Patrick STRAUSS

✚ Marie BRETON

✚ Jean-Luc BRULE

✚ Jean-Noel CHAMBON

✚ Patrick NECTOUX